



Granada Gold Mine annonce le dépôt d'un rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur le projet aurifère Granada, Québec, incluant une mise à jour de l'estimation des ressources

Rouyn-Noranda (Québec) – Le 22 août 2022 – Granada Gold Mine (TSX-V : GGM) (« Granada Gold », « GGM » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le dépôt, sur SEDAR (www.sedar.com), d'un rapport technique sur son projet aurifère Granada. Le rapport daté du 20 août 2022 est intitulé « *Technical Report on the Granada Gold Project Mineral Resource Estimate Update, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada* ». Le rapport peut aussi être consulté sur le site web de la Société à l'adresse : www.granadagoldmine.com.

Le rapport a été préparé conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») par Yann Camus, ing., et Maxime Dupéré, géo., de SGS Canada Inc., qui sont des « personnes qualifiées » indépendantes tel que défini par le Règlement 43-101.

Personnes qualifiées

Aux fins de la présente annonce, Yann Camus, ing., est une personne qualifiée conformément aux dispositions du Règlement 43-101 et a révisé et approuvé le contenu technique du présent communiqué portant sur l'estimation des ressources minérales. À titre de personne qualifiée indépendante, M. Camus était responsable de la préparation de l'information technique contenue dans le rapport.

Claude Duplessis, ing., de Goldminds Geoservices Inc., consultant en géologie, environnement et exploitation minière et personne qualifiée conformément aux dispositions du Règlement 43-101, a révisé et approuvé le contenu du présent communiqué.

À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. continue de développer et d'explorer sa propriété aurifère Granada, détenue à 100 % par la Société et située près de Rouyn-Noranda au Québec, adjacente à la prolifique Faille de Cadillac. La Société contrôle 14,73 kilomètres carrés de terrains sous forme de baux miniers et de claims. La Société réalise présentement un vaste programme de forage dont 30 000 m du total de 120 000 m ont été complétés. Les foreuses sont présentement en pause afin de laisser à l'équipe technique le temps nécessaire pour évaluer et assimiler les données existantes.

La zone de cisaillement de Granada et la zone de cisaillement Sud englobent, selon une cartographie historique détaillée et les résultats de forage historiques et actuels, jusqu'à 22 structures minéralisées sur une distance de plus de cinq kilomètres et demi selon un axe est-ouest. Trois de ces structures ont été exploitées historiquement à partir de quatre puits et trois fosses à ciel ouvert. Les teneurs souterraines historiques étaient de 8 à 10 grammes par tonne d'or provenant de deux puits creusés jusqu'à 236 m et 498 m, tandis que les teneurs dans les fosses variaient de 3,5 à 5 grammes par tonne d'or.

Estimation des ressources minérales

Le 20 août 2022, la Société a publié un nouveau rapport technique conforme au Règlement 43-101 étayant la mise à jour de l'estimation des ressources sur le projet aurifère Granada (voir le communiqué du 6 juillet 2022), indiquant que le gîte Granada renferme des ressources minérales mises à jour selon un scénario de base impliquant une teneur de coupure de 0,55 g/t Au pour les ressources minérales délimitées dans une fosse, au sein d'un tracé de fosse conceptuelle, et une teneur de coupure de 2,5 g/t pour les ressources minérales souterraines au sein de volumes raisonnablement exploitables, totalisant 543 000 onces d'or (8 220 000 tonnes à une teneur moyenne de 2,05 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 456 000 onces d'or (3 010 000 tonnes à une teneur moyenne de 4,71 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Voir le tableau 1 ci-dessous pour de plus amples détails. Le rapport intitulé « *Granada Gold Project Mineral Resource Estimate Update, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada* » et rédigé par Yann Camus, ing., et Maxime Dupéré, B. Sc., géo., de SGS Canada Inc., est daté du 20 août 2022 avec une date d'effet au 23 juin 2022.

Tableau 1 : Estimation des ressources minérales montrant les tonnes, les teneurs moyennes et le nombre d'onces d'or

Teneur de coupure (g/t Au)	Catégorie	Type	Tonnes	Au (g/t)	Onces d'or
0,55 / 2,5	Mesurées ¹	En fosse et souterraines	4 900 000	1,70	269 000
	Indiquées	En fosse et souterraines	3 320 000	2,57	274 000
	Mesurées et indiquées	En fosse et souterraines	8 220 000	2,05	543 000
	Présumées	En fosse et souterraines	3 010 000	4,71	456 000

(1) La production de 1930-1935 a été retirée de ces nombres (164 816 tonnes à 9,7 g/t Au / 51 400 onces Au).

(2) La personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources est Yann Camus, ing., de SGS Canada Inc.

(3) La date d'effet est le 23 juin 2022.

(4) Les définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.

(5) La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Les ressources minérales présumées font l'objet d'un niveau de confiance plus faible que celui appliqué aux ressources minérales mesurées et indiquées, et ne doivent pas être converties en réserves minérales. Il est toutefois raisonnable de s'attendre à ce que la majeure partie des ressources minérales présumées puisse être convertie en ressources minérales indiquées en poursuivant l'exploration.

(6) Aucune évaluation économique des ressources n'a été produite.

(7) Tous les nombres ont été arrondis afin de refléter l'exactitude relative de l'estimation. Les totaux pourraient donc ne pas correspondre à la somme des composantes.

(8) Les composites ont été échantillonnés lorsqu'approprié. Les composites de 2,5 m ont été échantillonnés à 21 g/t Au dans les veines étroites et riches et à 7 g/t Au dans les volumes à basse teneur.

(9) Les teneurs de coupure sont basées sur un prix de l'or de 1 700 \$ US l'once, un taux de change de 0,78 \$ US = 1 \$ CA, et un taux de récupération de l'or à l'usinage de 93 %.

(10) Les ressources minérales délimitées dans une fosse sont présentées selon un seuil de coupure de 0,55 g/t Au, à l'intérieur d'un tracé de fosse conceptuelle.

(11) Les ressources minérales souterraines sont présentées selon un seuil de coupure de 2,5 g/t Au, au sein de volumes raisonnablement exploitables.

(12) Une valeur de densité fixe de 2,78 g/cm³ a été utilisée pour estimer les tonnages à partir des volumes du modèle de blocs.

(13) Il n'y a aucune réserve minérale sur la propriété.

- (14) *Les ressources les plus profondes incluses dans l'estimation se situent à 990 m de profondeur.*
- (15) *SGS n'a connaissance d'aucun enjeu environnemental, juridique, fiscal, socio-politique, lié aux permis, aux titres, à la commercialisation ou d'autres enjeux pertinents qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.*
- (16) *Les résultats de l'optimisation de la fosse sont utilisés uniquement pour tester les « perspectives raisonnables d'extraction rentable » dans une fosse à ciel ouvert et ne représentent pas une tentative d'estimer des réserves minérales. Il n'y a aucune réserve minérale sur la propriété. Les résultats sont utilisés comme guide pour assister dans la préparation de l'estimation de ressources minérales et pour établir une teneur de coupure appropriée pour la présentation des ressources minérales.*

La propriété englobe l'ancienne mine souterraine de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or à une teneur de 10 grammes par tonne d'or dans les années 1930 à partir de deux puits, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. Dans les années 1990, Ressources Granada a extrait un échantillon en vrac dans la fosse #1 de 87 311 tonnes à une teneur de 5,17 g/t Au et a aussi prélevé un autre échantillon en vrac dans la fosse #2 de 22 095 tonnes à une teneur de 3,46 g/t Au.

« Frank J. Basa »
Frank J. Basa, P. Eng.
Chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :
Frank J. Basa, P. Eng.
Chef de la direction
Tél. : 416-625-2342

Ou :

Wayne Cheveldayoff,
Communications
Tél. : 416-710-2410
Courriel : waynecheveldayoff@gmail.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires impliquant de futurs événements et conditions, qui sont sujets à différents risques et incertitudes. À l'exception des énoncés de faits historiques, les commentaires portant sur le potentiel en ressources, les programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention et la sécurité des titres des propriétés minières, la disponibilité de fonds, et autres, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendements futurs et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces énoncés. La conjoncture commerciale en général est l'un des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des énoncés prospectifs.